



1 - Informations générales

- Le Nouveau Festival aura lieu **les 11 et 12 mai 2022 à Cenon** sur le site du Rocher de Palmer.
- La composition du groupe ne devra pas dépasser 40 personnes.
- Un élève engagé dans un projet n'est pas autorisé à s'inscrire dans des projets d'autres domaines compte-tenu des contraintes d'organisation générale et de programmation.
- L'adulte référent et coordinateur du projet **doit être nécessairement habilité par le chef d'établissement** et s'engage tout au long de l'année à : **accompagner physiquement les élèves aux journées d'Ateliers, participer au festival et rester avec le groupe en cas d'hébergement** (pour les projets situés à plus de 2h00 de trajet). En cas d'impossibilité, l'adulte référent s'engage à trouver un adulte de son lycée pour le remplacer.

2 - Définition des projets Bénévolat

Le domaine Bénévolat est organisé autour de 2 objectifs distincts :


- 1- **favoriser l'accueil des festivaliers** durant les deux jours du Festival en organisant «la vie du Festival». Dans ce cadre, vous pouvez proposer des projets :
 - autour de la vie du festival, par exemple : accueil des jeunes festivaliers à l'entrée du site, gestion de la consigne et gestion de la buvette,
 - pour assurer l'accompagnement des jeunes festivaliers afin de leurs faciliter l'accès aux loges, le contact avec le régisseur, l'entrée en scène,
 - pour assurer le lancement des jeunes festivaliers avant leur passage sur scène en annonçant au micro une présentation rapide de leur projet (nécessite une forme d'aisance verbale),
 - toutes autres actions susceptibles d'améliorer ou d'enrichir la vie du festival...
- 2- **valoriser vos actions bénévoles ou solidaires** au sein de vos établissements. Dans ce cadre vous pouvez proposer des animations ou actions spécifiques valorisant notamment l'engagement associatif au sein des MDL ou ALESA tels que :
 - des actions d'animations et de sensibilisations sur des sujets citoyens (ex : initiation aux gestes de 1ers secours, sensibilisation au gaspillage alimentaire, sensibilisation sur les questions de l'égalité ou de la lutte contre les discriminations, etc...),
 - la présentation des actions mises en place dans la MDL ou ALESA de votre lycée.

3 - Sélection des projets et organisation des accompagnements

- 1) **Inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr jusqu'au 17 novembre 2021** Attention, chaque projet doit être **correctement renseigné et rédigé** : **descriptif ou thèmes abordés**, intentions scénographiques, artistes ou compagnies intervenants, informations sur les étapes de réalisation du projet, etc... **et accompagné de documents d'appui** :

→ **Nouveauté 2021** : **dépôt de vos documents d'appui lors de votre inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr** (en fonction de l'avancée et de la nature de votre projet : description

écrite, références et inspirations, motivations, cv des intervenants, visuels, vidéos, extraits sonores **dans la limite de 200 Mo**)

 **Attention ! sans document d'appui votre projet ne pourra être étudié par le jury de sélection.**

- 2) **Sélection des projets en décembre 2021** : le jury de sélection, composé notamment de professionnels du domaine concerné, se réserve la possibilité, le cas échéant, **d'organiser un entretien téléphonique ou en visio conférence avec les porteurs des projets**. Les résultats seront communiqués via le bureau virtuel avant les vacances de fin d'année.
- 3) Pour l'ensemble des projets sélectionnés la présence à **une journée d'Atelier en région** organisée entre les mois de février et mai 2022 est impérative. Vous serez convoqués, au plus tard, un mois avant la date de l'Atelier. Vous pourrez également être invités à venir **dès la veille du festival (mardi 10 mai)** pour visiter le site et préparer votre participation.
- 4) **Pour l'ensemble des projets sélectionnés**, il vous sera demandé entre février et avril, en complément d'information et à des fins de valorisation de votre projet de **fournir des visuels** des productions ou d'étapes de réalisation. Vous devrez également **finaliser la rédaction des descriptifs de votre projet** de votre projet. **Tous ces éléments sont essentiels pour valoriser votre projet sur le site *le-nouveau-festival.fr* et dans le livret programme du festival.**

*4 - Espace sur le site *le-nouveau-festival.fr**

Chaque projet sélectionné bénéficiera **d'une page dédiée sur le site *le-nouveau-festival.fr*** dans la rubrique « vos projets ». **Vous devrez fournir les éléments nécessaires (visuels, descriptifs...) pour alimenter cet espace numérique de valorisation.**

5 - Espace sur le festival

En fonction de la nature de votre projet, vous bénéficierez le cas échéant d'un espace approprié sur le festival pour vos actions d'animations et de sensibilisation et les projets développés dans votre MDL ou ALESA.

6 - Matériel technique

Afin de faciliter le travail de l'équipe technique qui pourra vous accompagner dans votre projet, nous vous encourageons à renseigner le plus précisément possible vos besoins et demandes particulières (matériel, etc...) dans le formulaire en ligne (étape 4).

7 - Contacts

Pour tous compléments d'informations ou questions, vous pouvez contacter l'équipe du Nouveau Festival à l'adresse suivante nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr ou par téléphone au **au 05.55.45.18.85**